



Emplois



Au cours des dix dernières années, la croissance de l'emploi a été particulièrement soutenue dans le Pays d'Aix confirmant le dynamisme du tissu économique et le rôle central du territoire dans l'économie métropolitaine.

Le Pays d'Aix s'affirme comme un pôle d'emploi majeur particulièrement attractif qui regroupe 25 % de l'emploi de l'espace métropolitain avec une forte représentation des emplois salariés privés et une proportion importante d'emplois qualifiés et de professions intermédiaires.

La **tertiarisation de l'économie** caractérise le Pays d'Aix avec une part conséquente des activités de services, essentiellement concentrée sur Aix-en-Provence. Le **secteur tertiaire** est particulièrement actif dans les domaines de l'information/communication, activités spécialisées scientifiques et techniques.

Le **secteur industriel** peine à se maintenir malgré son rôle essentiel dans l'économie locale, tandis que le secteur du transport logistique est particulièrement dynamique avec

l'explosion de l'e-commerce. Le **commerce de détail** s'est délocalisé des centres au profit de différentes catégories de polarités commerciales.

Le Pays d'Aix compte 95 zones d'activités aux enjeux et aux rayonnements diversifiés, participant toutes au développement économique du territoire. Beaucoup de zones d'activités sont cependant anciennes et confrontées à des difficultés d'accès du fait de la saturation des infrastructures routières aux heures de pointes.



Activités et filières stratégiques



Au sein de la métropole, le Pays d'Aix se démarque par la présence de grandes filières stratégiques pour l'économie: **l'énergie, l'aéronautique, le tourisme, le numérique, l'agriculture et la filière bois.**

Ces filières stratégiques, au rayonnement souvent international et support de nombreux emplois, sont un vecteur majeur de dynamisation de l'économie locale. Certaines constituent aussi des leviers importants dans la lutte contre le changement et l'adaptation du territoire face à ce phénomène.

En matière d'énergie, le territoire du Pays d'Aix a progressivement diversifié ses sources de production et s'est positionné comme pôle d'innovation notamment pour le développement des énergies renouvelables et de récupération. La présence sur le territoire du Centre d'Études Atomiques (CEA) de Cadarache et du programme ITER confèrent au Pays d'Aix un rayonnement international et des retombées économiques considérables.

Le Pays d'Aix est également à la pointe dans le domaine numérique, notamment avec l'essor d'entreprises spécialisées

dans la création de logiciels. Le déploiement du réseau haut débit public et privé contribue à l'implantation de nouvelles entreprises innovantes et permet de répondre aux évolutions du monde du travail.

Le territoire est par ailleurs, le premier bassin agricole de la Métropole. Avec plus de 29 700 hectares cultivés, soit 22% de sa superficie, le Pays d'Aix représente le troisième territoire agricole de la région Sud PACA. Le maintien des espaces productifs est une nécessité pour répondre aux enjeux alimentaires de demain.

Couvrant près de la moitié du territoire, les espaces forestiers forment une ressource abondante mais cependant peu exploitée. Toutefois, leur exploitation raisonnée pourrait être une source de développement économique importante, tout en assurant le rôle de puits de carbone des forêts, la prévention des incendies et le maintien de la biodiversité.

La filière touristique pèse aussi fortement dans l'économie locale en termes d'emplois. Le Pays d'Aix est une destination touristique attirant plus de 1,5 millions de touristes chaque année.



Mobilités



Le Pays d'Aix s'inscrit dans un espace métropolitain très ouvert et traversé par d'importants flux, aussi bien locaux (déplacements domicile-travail...) que nationaux et internationaux (flux de transit). Ces flux génèrent une circulation intense, en particulier sur les grandes infrastructures routières aux heures de pointes, provoquant des effets de congestion voire de saturation.



Les conditions de circulation routière globalement difficiles sont à corréliser avec l'offre et l'utilisation des transports en commun qui, même si elles ont progressé depuis quelques années demeurent insuffisantes. Le **vélo et la marche**, rapides, efficaces et non polluants, offrent des solutions alternatives intéressantes sur de courtes distances à condition que des aménagements soient créés.

Un nouveau rapport à la voiture se dessine avec l'évolution des modes de vie. De nouvelles pratiques voient le jour autour de l'**auto partage** et du **covoiturage**. Les **parkings relais** et les **Pôles d'Échanges Multimodaux** offrent aussi des solutions pour réduire le taux de motorisation.

Malgré ces avancées, les déplacements sur certains axes restent encore problématiques. Aussi, la métropole a engagé l'élaboration d'un **Plan de Déplacements Urbains (PDU)** à l'échelle métropolitaine. Le PDU prévoit ainsi différentes mesures pour entraîner un report modal de la voiture vers les autres modes de transports avec un réseau de transports collectifs ambitieux permettant de se déplacer rapidement et simplement.



ENJEUX

- **Accompagnement des filières stratégiques** en confortant les sites industriels et économiques.
- **Soutien à la recherche** et à l'innovation en matière d'énergie et au développement du mix des énergies renouvelables pour assurer la transition énergétique.
- **Requalification, renouvellement et optimisation des zones d'activités** existantes pour maintenir l'attractivité économique du Pays d'Aix et répondre aux besoins des actifs en termes de services de proximité.
- **Maintien des espaces agricoles** productifs et multifonctionnels.
- **Maintien de l'attractivité et la diversité touristiques** sur l'ensemble du territoire.
- **Soutien au développement des filières bois-énergie** et bois d'œuvre par exploitation raisonnée et diversifiée de la forêt.
- **Limitation de la voiture individuelle** dans les cœurs de ville pour sécuriser les modes actifs et réduire les polluants atmosphériques.
- **Développement de nouvelles pratiques** d'utilisation de la voiture (**covoiturage, autopartage**).
- **Amélioration de l'offre en transports en communs** et de son fonctionnement.



Les éléments de diagnostic fondés sur des données recueillies avant crise sanitaire seront amenés à être actualisés au cours de l'élaboration du PLU.